

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 89 (2001)

Heft: 1452

Artikel: L'histoire dramatique d'une femme de chambre

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'histoire dramatique d'une femme de chambre

Monique Droin-Bridel, *Servir ou trahir*, Ed. Suzanne Hurter, route de Florissant 34, 1200 Genève, 2000.

Perle Bugnion-Secretan

Entre 1814 et 1821, une princesse de Galles, trahie par son mari, voyage pour se distraire. De passage à Lausanne, elle engage une jeune Vaudoise de Colombier-sur-Morges comme femme de chambre. Louise Demont est la fille d'un agriculteur et a fait ses classes dans son village et à Cossonay. Elle a dix-sept ans. Peu après, l'errance de Caroline de Brunswick l'entraîne dans un séjour prolongé en Palestine. Visite approfondie de Jérusalem, où, raconte-t-elle, on ne voit que des Turcs et des Arabes, et de tous les lieux saints alentour. Louise fait un récit détaillé de ce voyage à l'intention de ses parents émerveillés par l'aventure de leur fille. Ce récit a été conservé dans des archives familiales. Quelques générations plus tard, Monique Droin-Bridel le découvre et, bibliothécaire de profession, part de là pour refaire, par des recherches approfondies à Lausanne, Turin, Windsor, etc., l'histoire dramatique de Louise Demont.

C'est une peinture d'époque, des différents milieux et des diverses villes que traversent la princesse et sa suite, des relations entre maîtresse et servantes et... chevaliers servants. C'est surtout un exemple des pièges dans lesquels risquaient de tomber tant de jeunes Romands et Romandes qui s'engageaient comme précepteurs ou gouvernantes dans les familles aris-

tocratiques anglaises ou les petites cours princières allemandes ou jusqu'en Russie. Parce qu'ils avaient de bonnes manières et savaient bien le français (c'est le cas de Louise, comme en témoigne son récit de voyage), ils trouvaient sans peine à s'engager, alors qu'ils n'avaient guère de bonnes perspectives de travail en Suisse. Mais ils ne savaient rien des milieux où ils allaient se trouver, et une certaine naïveté, on a presque envie de dire une certaine innocence, ne les préparait pas à comprendre les intrigues qui se nouaient autour d'eux.

Louise en fit l'expérience lors que, le roi son père étant mort, le prince de Galles se vit reprocher la vie de sa femme, qu'il n'était que trop facile de suspecter. Il décide de divorcer de Caroline qui ne peut guère être sacrée reine d'Angleterre. Le procès se déroule devant la Chambre des Lords, et Louise Demont y est appelée comme le principal témoin de la vie privée de Caroline, qu'elle chérit. Longuement questionnée, elle parle finalement, avec des détails assez précis sur les lieux où séjournaient les gens de la suite, de visites nocturnes du chevalier servant à la princesse. Dominée par la peur, Louise a-t-elle trahi celle-ci, ou l'a-t-elle fait par souci de la vérité : aurait-elle dû au contraire taire la vérité pour servir sa maîtresse ? On ne peut pas trancher la question, car on ne sait pas finalement quelle était cette vérité. Toujours est-il que le divorce a été prononcé et que la princesse est morte quelques mois plus tard. Louise est rentrée au pays, mais un soupçon a toujours pesé sur elle.

Nhung Agustoni-Phan, *On n'apprivoise pas les Suisses*. Ed. Favre, Lausanne 2001.

Perle Bugnion-Secretan

Mme Agustoni-Phan n'a pas usé du fouet, comme le Vietnamien qui figure sur la couverture du livre, et l'ours n'a jamais été le symbole de la Suisse, même si on nous traite parfois d'«ours». Non, elle a fait de remarquables efforts pour comprendre notre pays : études à Lausanne, puis au Poly à Zurich, mariage avec un Saint-Gallois vivant à Zurich, et vacances dans une résidence secondaire au Tessin. Elle a lu bon nombre d'auteurs suisses. On ne peut que regretter que son éditeur l'ait laissée croire que Guillaume Tell était le «mythe fondateur» de la Suisse ou qu'un certain 1er août, trois bergers avaient scellé une conjuration sur le Grütli. Si elle avait visité le Musée des Archives fédérales à Schwytz, elle y aurait vu le traité en bon latin, calligraphié en caractères gothiques bien moulés, daté du 1er août 1291, et encore orné de deux sceaux de cire des trois communautés fondatrices de la Confédération. Et de quoi est-il entouré ? De quelques drapeaux pris aux Habsbourg ou au duc de Bourgogne, qui n'ont jamais dominé la Suisse. Elle aurait compris que, si la Suisse existe bel et bien, contrairement à ce qu'elle a cru avec d'autres, c'est parce ce qui fonde une nation, ce n'est autre chose que la volonté de vivre ensemble. Et c'est ce qui permet à la Suisse d'exister tout en vivant au grand jour ses

différences régionales. A part ces erreurs de perspective, les réflexions de l'auteur sur nos comportements sont souvent de nature à nous faire réfléchir. Merci, Madame, de nous aimer quand même et, espérons-le, de vivre malgré tout heureuse parmi nous.

Juliette Ernst, 1890-2002.

La disparition de la Vaudoise Juliette Ernst, à la carrière remarquable, n'a été annoncée au début d'avril que par un discret faire-part familial. Aucune mention dans un de nos journaux. Il appartient à Femmes en Suisse de la rappeler. N'a-t-elle pas assumé, pendant cinquante ou soixante ans, de Paris, la publication de cette revue qui figure dans toutes les bibliothèques universitaires du monde: *L'Année philologique gréco-latine ? Instrument de travail indispensable pour étudiants, professeurs, archéologues*. En outre, elle a tenu à rencontrer personnellement le plus grand nombre possible de ces chercheurs au cours de séminaires et de séjours dans de multiples pays étrangers, réussissant souvent à maintenir le contact avec ceux d'entre eux qui étaient victimes de l'oppression politique. Elle savait que c'était dans l'étude des grands textes classiques de l'Antiquité qu'ils trouvaient la force de résister et de croire encore que la justice et la liberté ne pouvaient pas disparaître tout à fait. Juliette Ernst a reçu très tôt un doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne, et plus tard la Légion d'honneur pour ses services rendus à la diffusion de la culture française.

pbs